

Extrait du El Correo

<http://elcorreo.eu.org/Impunite-et-forces-armees-au-Chili-Quand-notre-stupeur-devient-indignation>

Impunité et forces armées au Chili : Quand notre stupeur devient indignation

- Les Cousins - Chili -

Date de mise en ligne : mardi 2 février 2016

Description :

L'ASSOCIATION D'EX-PRISONNIERS POLITIQUES CHILIENS VIVANT EN FRANCE DENONCE.

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

L'ASSOCIATION D'EX-PRISONNIERS POLITIQUES CHILIENS VIVANT EN FRANCE DENONCE

L'Association d'Ex-prisonniers politiques chiliens résidant en France rejoint l'inquiétude exprimée par différents groupes de défense des droits de l'homme, face à une nouvelle escalade visant à éliminer toute tentative de Justice pour les crimes de la dictature au Chili entre 1973 et 1990. Récemment, nous avons reçu avec stupeur la nouvelle d'une poursuite judiciaire que d'anciens membres des forces armées et des carabiniers ont récemment portées contre le juge Alejandro Solís et d'autres juges pour ne pas appliquer la Loi d'amnistie de 1978. On peut imaginer que s'agissant d'anciens militaires et policiers, ils conservent la nostalgie d'une période où l'arrogance de l'uniforme faisait trembler l'ensemble de la société. Une période sombre durant laquelle même les juges furent dirigés par des individus de triste mémoire, laquais rampants de la dictature qui ont systématiquement ignoré les nombreuses plaintes pour assassinats, disparitions et tortures contre les citoyens et citoyennes du Chili.

Il y eut seulement une poignée de juges honnêtes, qui ont démontré que l'on pouvait être fidèle au serment qui donne un sens à la vie et à la fonction d'un magistrat durant cette période de dictature. Cependant leur action a été inefficace parce qu'elle s'est toujours heurtée à la hiérarchie du Pouvoir Judiciaire qui manoeuvrait entre la peur et la complicité idéologique avec la dictature. Mais notre stupeur devient de l'indignation en constatant que des officiers en service actif de haut niveau se joignent à cette sinistre escalade dans la poursuite de l'impunité totale, tels que le Commandant en Chef actuel de la Marine Enrique Larrañaga Martin et l'ancien commandant en chef Miguel Vergara. S'adressant à la presse au Chili, ces officiers prétendent qu'il y aurait des irrégularités et jusqu'à de l'« injustice » dans le traitement que le pouvoir judiciaire applique aux militaires accusés de crimes contre l'humanité. Ces autorités militaires estiment que les procédures judiciaires vont trop loin, alors que quatre décennies se sont écoulées depuis la commission des crimes.

Mais ces Messieurs essaient de cacher une vérité évidente : si ces procès ont été si étendus dans le temps, c'est suite à l'habile stratégie appliquée de façon cohérente par les accusés de refuser d'avouer leurs crimes devant les tribunaux. Ainsi que l'ont manifesté les associations de défense des droits de l'homme, les ex-prisonniers politiques exigeons, pour notre part :

- La fin du pacte de silence parmi les militaires (à la retraite ou en service actif) coupables de crimes.
- La livraison totale et définitive par les forces armées et les carabiniers, des informations sur la destination finale du millier de détenus disparus, ainsi que l'identité de l'ensemble des personnes coupables de violations aux droits de l'homme durant la dictature et la collaboration nécessaire avec la justice pour le jugement et le châtement de ces derniers.
- La fin de la participation de l'armée chilienne à l'infâme école des Amériques, un organisme que les Amériques devraient bien abolir un jour.

[Asociación de Ex-Presos Políticos Chilenos residentes en Francia](#). Paris, France, 29 janvier 2016